



LE Fagot

Le lien municipal de la ville

de Froges



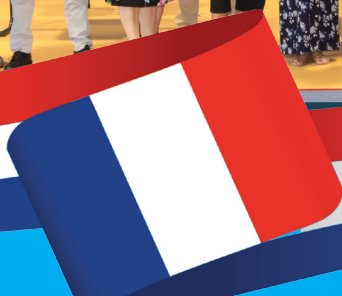
Juillet 2020



Covid-19 Résultats des élections Présentation de la nouvelle équipe



Numéro
45





EN BREF

Numéros à retenir et horaires d'ouverture des services

Mairie-accueil / Etat-civil :

☎ 04 76 71 40 65

✉ contact@villedefroges.fr

Lundi : 9 h-12 h / 15 h-18 h

Du mardi au vendredi : 9 h-12 h et 15 h-17 h

Adjoint de permanence :

☎ 06 83 81 18 93

Service Action sociale :

☎ 04 76 71 15 93

Permanence temporaire en raison de la crise sanitaire : le mardi et mercredi de 9h à 12h sur rendez-vous

Service Urbanisme :

☎ 04 76 71 15 95

Permanence temporaire en raison de la crise sanitaire : le jeudi de 14h00 à 17h00 sur rendez-vous

Service Scolaire :

☎ 04 76 71 15 92

Permanence temporaire en raison de la crise sanitaire : le lundi de 15h à 18h et le mercredi de 15h à 17h,

Service des travaux & techniques :

☎ 04 76 71 15 97

Sport et associations :

☎ 04 76 71 15 90

Centre socio-culturel :

☎ 04 76 71 59 60

Déchets tri et ordures ménagères :

Le Grésivaudan - ☎ 04 38 72 94 30

✉ dechetsmenagers@le-gresivaudan.fr

Rappel : ramassage des encombrants par les services techniques tous les premiers lundis des mois pairs. Inscriptions au préalable à l'accueil en mairie.

Bibliothèques :

Fermeture du pôle de Froges

Brignoud - ☎ 04 76 71 54 54

Mardi : 15 h-18 h 30

Mercredi : 10 h-12 h / 14 h-18 h

Jeudi : 10 h-12 h

Vendredi : 15 h-18 h 30

CPAM de Froges :

Du lundi au mardi: 8h30-12h30 et

13h30-16h (ouverture le 20 juillet)

500 Boulevard de la République

38190 FROGES.

POUR ÊTRE AU PLUS PRÈS DE

L'INFORMATION

Une coupure de courant sur la commune, des animations, des travaux, une route barrée... Suivez les différents actus de la commune sur vos supports préférés en ligne !

Alors n'hésitez plus et abonnez-vous !



Abonnez-vous gratuitement à la newsletter sur le site internet de la commune :

www.villedefroges.fr



@VilledeFroges

La page Facebook officielle de la commune.

SERVICE DES EAUX ET FACTURATION

Votre unique interlocuteur est dorénavant le service des eaux du Grésivaudan. Pour l'eau comme pour l'assainissement (urgence, emménagement/déménagement...)

☎ **04 76 99 70 00**

Facturation

La facturation de votre consommation d'eau sera dorénavant assurée par le service des eaux du Grésivaudan

SANTÉ ET URGENCES



Police municipale :

☎ 06 83 36 39 06

✉ police.municipale@villedefroges.fr

RAPPEL POUR LES ASSOCIATIONS

Un petit rappel pour la rentrée, merci bien de remplir sur le site internet les informations liées à votre association afin d'alimenter sur notre site et vous référencer. Le lien se trouve dans la page cadre de vie-association-ajouter une association.

Contribution

→ Ajouter une association

PHARMACIES DE GARDE

☎ **0825 74 20 30** (15 cts/min.)
ou sur www.servigardes.fr

ou encore sur le site internet de la commune à la rubrique agenda



Chers Frogiens, chères Frogiennes,

Depuis le 15 mars et l'élection du nouveau conseil municipal, nous traversons une période inédite de pandémie ayant bouleversé notre quotidien. Cette crise nous a tous impactés et je tiens à vous remercier pour le respect des consignes sanitaires que vous avez appliquées sur notre commune.

Je tiens également à féliciter les élus ainsi que l'ensemble des agents municipaux, qui, par leur professionnalisme et leur implication, ont permis de garder un service de qualité malgré les risques encourus. Vous découvrirez à travers ce numéro les mesures qui ont été mises en place lors de cette période.

Vous ferez également la connaissance du nouveau conseil municipal. Je suis très fier de vous les présenter car il s'agit d'une équipe solidaire, enthousiaste, ayant une volonté de bien faire et comme nous l'avons régulièrement évoqué lors de nos rencontres, notre souhait est de rester à votre écoute et d'être au plus proche de vous.

Nous espérons pouvoir rapidement vous retrouver autour des événements de notre commune afin que vous puissiez faire plus ample connaissance avec vos élus.

En attendant, continuez de prendre soin de vous et de vos proches.

Olivier SALVETTI

CORONAVIRUS (COVID-19)



INFORMATION

CORONAVIRUS (COVID-19)

BESOIN D'AIDE ?

Vous avez des questions, des problèmes ou des inquiétudes liés au Coronavirus ? Vous avez besoin d'être aidé ou écouté ?

Appelez le **0 800 130 000**



appel anonyme et gratuit, disponible 24h/24, 7j/7

Pour les personnes sourdes et malentendantes : www.gouvernement.fr/info-coronavirus/espace-handicap

URGENCES

15

SAMU

17

POLICE SECOURS

18

SAPEURS-POMPIERS

114

NUMÉRO D'URGENCE
Pour les personnes sourdes et malentendantes

Appels gratuits, disponibles 24h/24, 7j/7

VICTIMES OU TÉMOINS DE VIOLENCES

ENFANTS EN DANGER ?

119 gratuit, 24h/24, 7j/7

allo119.gouv.fr

VIOLENCES DANS LE COUPLE, VIOLENCES SEXUELLES ?

3919

numéro d'écoute gratuit,
7j/7 de 9h à 19h

URGENCES par SMS **114**

arrêtonslesviolences.gouv.fr

+ vous pouvez aussi trouver de l'aide dans les pharmacies et dans certains centres commerciaux.

VIOLENCES SUR DES PERSONNES ÂGÉES ET/OU EN SITUATION DE HANDICAP ?

3977

Numéro d'écoute, du lundi au vendredi de 9h à 19h, prix d'un appel local

VOUS PENSEZ AVOIR LE CORONAVIRUS ?

VOUS AVEZ DE LA TOUX ET DE LA FIÈVRE ?

Appelez votre médecin.

VOUS AVEZ DU MAL À RESPIRER OU ÊTES ESSOUFLÉ ?

Appelez immédiatement

le SAMU **15**

114

NUMÉRO D'URGENCE

Pour les personnes sourdes et malentendantes



CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir

LES
INFORMATIONS
UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?



Lavez-vous très
régulièrement les mains



Toussez ou éternuez
dans votre coude ou
dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir
à usage unique et jetez-le

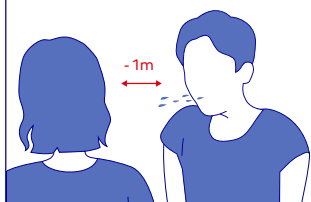


Saluez sans se serrer la main,
évités les embrassades

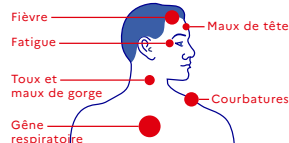
COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

• Par la projection
de gouttelettes

• Face à face pendant
au moins 15 minutes



QUELS SONT LES SIGNES ?



PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

STADE 1

Cas importés sur le territoire

→ Objectif

Freiner l'introduction du virus

STADE 2

Existence de cas groupés sur le
territoire français

→ Objectif

Limiter la propagation du virus

STADE 3

Le virus circule sur tout le territoire

→ Objectif

Limiter les conséquences de la
circulation du virus

STADE 4

Accompagnement du
retour à la normale

LES ÉTAPES CLÉS DE LA MAIRIE

La pandémie de COVID-19 bouscule notre vie du quotidienne depuis le 17 mars et elle demande une adaptation permanente de notre organisation.

La mairie de son côté a dû se réorganiser afin d'assurer la continuité de son service public tout en respectant les mesures extrêmement strictes mises en place par le Gouvernement.

15 mars : Réunion de crise dans les locaux de la mairie avec le maire, les élus et agents de la commune pour se préparer à la crise sanitaire

17 mars : Sur ordre du Gouvernement, Monsieur le Maire a informé que les écoles, les crèches, les centres de loisirs, ainsi que les bâtiments accueillant les associations seront fermés à partir du lundi 16 mars 2020 et ce jusqu'à nouvel ordre. La fermeture des lieux publics est annoncée (parc, cimetière, jardin communaux) et les événements annulés.

Accueil des enfants du personnel soignant

Durant cette période de confinement, un service garde minimum restreint pour les enfants des personnels soignants a été mis en place.

Ce service a été réservé exclusivement aux enfants des personnels soignants (selon liste gouvernementale avec la présentation de justificatifs obligatoires). Dans un souci du respect des consignes d'hygiène et de sécurité au regard de la Covid19, l'ensemble des enfants de ces mêmes personnels soignants a été accueilli par leurs enseignant(es) sur les temps scolaires de 08h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 au sein d'un même lieu l'école maternelle Fredet.

Sur place, 1 à 2 agents communaux (selon les besoins) étaient mobilisés pour accueillir les enfants en dehors des temps scolaires 07h30/08h30 11h30/13h30 16h30/18h30.

Les parents avaient pour consigne d'apporter un repas froid pour leurs enfants sur le temps méridien.

Le Maire et l'ensemble de ses collaborateurs se sont entendus sur la gratuité exceptionnelle du service d'accueil aux familles en soutien et remerciement.

Des agents sur le terrain

Les agents du périscolaire, scolaire, le service du portage, les policiers municipaux et les services techniques.

Un lien social important et la protection du public fragile

Dès le début du confinement, le CCAS a mis en place des mesures spécifiques afin de limiter les sorties des personnes les plus fragiles.

Les équipes ont été renforcées sur le service du portage de repas, quatre personnes ont assuré le nettoyage du local, la coordination et la livraison aux personnes. En plus du portage, une livraison de courses a été mise en place en partenariat avec le magasin NETTO, une fois par semaine le mercredi ou samedi jusqu'à la fin du mois de mai. La pharmacie de Froges a également été partenaire du CCAS : en fonction des besoins des per-

sonnes, des agents ont pu leur livrer les médicaments à domicile.

Il est évident que le lien social a joué un rôle important, c'est pourquoi on a effectué un appel régulier des personnes répertoriées sur le listing des personnes vulnérables pendant le confinement. Mais on a également mis en place deux lignes téléphoniques à l'écoute de personne âgée de plus de 70 ans. Le service du CCAS a continué sa collaboration avec le Département de l'Isère pour les aides alimentaires.

30 foyers
bénéficiaires de
livraisons de
course à domicile

+ 100
repas/semaine
service
portage

10
personnes
livrées chez
elles en médi-
caments



AIDE EXCEPTIONNELLE DE SOLIDARITÉ POUR LES FOYERS LES PLUS MODESTES

Cette aide sera versée automatiquement par les CAF, Pôle emploi et les caisses de la Mutualité agricole.

Familles bénéficiaires des APL qui ne touchent pas le RSA ni l'ASS		Familles allocataires du RSA ou de l'ASS	
Personne seule ou en couple avec 1 enfant	100 €	Personne seule ou en couple	150 €
Personne seule ou en couple avec 2 enfants	200 €	Foyer avec 1 enfant	250 €
Personne seule ou en couple avec 3 enfants	300 €	Foyer avec 2 enfants	350 €
Personne seule ou en couple avec 4 enfants	400 €	Foyer avec 3 enfants	450 €
		Foyer avec 4 enfants	550 €



UNE NOUVELLE COLLABORATION AVEC LA GENDARMERIE

Dans l'après-midi du 18 juin 2020, la police municipale de Froges a effectué en collaboration avec la brigade de contact de Grenoble-Alpes-Métropole du site de Meylan, une patrouille pédestre afin de lutter contre les cambriolages.

Dans le cadre du dispositif de Police Sécurité du Quotidien(PSQ), la brigade de contact de Grenoble-Alpes-Métropole propose aux communes d'établir sur l'année en fonction de leurs besoins, des patrouilles en coopération avec la police municipale dans un but préventif et d'échange d'infor-

mations avec les policiers municipaux sur le terrain. Cette collaboration avec la police municipale de Froges a commencé et va s'inscrire sur la durée avec des patrouilles pédestres de trois à quatre heures, pour prévenir des risques comme le tapage nocturne ou encore les dégradations.

La police municipale de Froges collabore déjà avec la police municipale et la gendarmerie de Villard-Bonnot pour renforcer la sécurité des habitants des deux communes.



De gauche à droite Jean-Philippe TONNELIEU, Frédéric BARIO, Philippe Taormina, François TACHET

La reprise pour les enfants des écoles de la commune s'est bien déroulée.

L'organisation par groupe se rajoute à celle des enfants du personnel réquisitionné. Le protocole sanitaire a demandé une réorganisation notamment avec un sens de circulation et marquages au sol, des espaces entre bureaux, des affichages ainsi des agents communaux équipés de talkie-walkie pour la prise en charge des enfants pour se rendre aux sanitaires.

L'organisation au sein des classes est optimisée. Les parents ne peuvent être accueillis au sein des établissements en raison du protocole.



VOS COMMERCANTS, ENTREPRISES ET ARTISANS

Une autre préoccupation majeure concerne la situation économique et financière de nos entreprises, artisans, commerçants, indépendants.

VIE D'ICI



L'impact de la crise Covid-19 est brutal et les aides publiques, bien que nécessaires, ne suffiront pas à compenser les pertes. Tous ces métiers et ces professionnels ont besoin d'une mobilisation et d'un élan de solidarité fort pour traverser cette crise. Plus que jamais, il est important qu'ensemble, nous les soutenions par nos achats, nos commandes, nos investissements.

Une bonne action mise en place par l'association Grésicadeaux qui, pendant la pandémie, met en place la vente de bons d'achats anticipés pour soutenir le commerces de proximité.

Vous êtes artisan ou commerçant sur la vallée du Grésivaudan, rejoignez www.gresicadeaux.fr.

Ou encore pour soutenir les commerces, la CCI de Grenoble a mis en place une carte interactive sur l'ensemble de son territoire. Artisans, commerçants, faites connaître vos horaires d'ouverture et mode de vente (drive, livraison à domicile, retrait...): <https://tools.ccimp.com/covid-carte-commerces-38-2/>

plus d'info : www.isere.fr/les-projets



LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Suite aux résultats lors des élections municipales qui se sont déroulées le 15 mars 2020, ce sont 995 électeurs frogiens qui se sont rendus aux urnes sur les 2636 inscrits. Le résultat est pour la liste «FROGES 2020, AVANÇONS ENSEMBLE» de 75,39 % des voix. Sa liste s'est donc vu attribuer 21 sièges sur l'ensemble du conseil. La deuxième liste «UN VILLAGE UNI» a reçu 24,60 % des votes et remporte 2 sièges. Lors du conseil municipal d'installation du jeudi 28 mai 2020, les 23 conseillers municipaux ont été élus et nommés.

Le conseil municipal se compose :

LE MAIRE



Olivier SALVETTI
Maire
élu communautaire

LES ADJOINTS



Emmanuelle OLTRA
1ère adjointe chargée de
l'éducation, la culture et du
patrimoine,



Francis MARTINEZ
2ème adjoint chargé aux
travaux et à l'entretien



Brigitte BELLOT-GURLET
3ème adjointe chargée de la
finance et du développement
durable



Michel ROUX
4ème adjoint chargé de
l'aménagement et la sécurité



Pilar GINET
5ème adjointe chargée de la
de l'action sociale



Julien DI FRENZA
6ème adjoint, chargé de la vie
locale et des associations

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Valérie PETEX
chargée des
relations extérieures
élu communautaire



Philippe REVOL
chargé de la jeunesse et
de la communication

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Denis
AMBLARD



Laure
ANDRÉOLETY



Mireille
CÉZIAN



François
DI-FORTI



Virginie
DUPOUX



Cécile
GILET



Damien
GUILLAUD



Elise
LANDREAU



Faustine
LARUELLE



David
LIOT



Claude
MANGILI



Francesca
MASTROMAURO



Brice
MAUCLERE



Arnaud
RUCHE

L'organisation du conseil municipal est composée de quatre pôles avec ses responsables de pôle et les membres des différentes commissions.

EDUCATION, CULTURE ET PATRIMOINE

Responsables de pôle : Emmanuelle Oltra et Philippe Revol

Scolaire/Jeunesse

Actions culturelles
et revalorisation du
patrimoine

Membres : BRICE MAUCLERE, Virginie DUPOUX,
Faustine LARUELLE, Elise LANDREAU, Brigitte
BELLOT-GURLET

VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

Responsables de pôle Pilar GINET et Julien DI FRENZA

Sociale

Associations et O.M.S.L.

Festivités

Sports

Membres : Cécile GILET, Virginie DUPOUX, David
LIOT, François DI-FORTI, Elise LANDREAU, Mireille
CEZIAN

SÉCURITÉ, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET TRAVAUX

Responsables de pôle : Michel ROUX et Francis MARTINEZ

Urbanisme

Cadre de vie
environnement

Logement

Sécurité des biens et
personnes

Travaux entretien

Membres : Pilar GINET, Valérie PETEX, Claude
MANGILLI, Damien GUILLAUD, Arnaud RUCHE,
Laure ANDRÉOLETY

RESSOURCES INTERNES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Responsables de pôle : Brigitte Bellot GURLET /Valérie PETEX et
Philippe REVOL

Finances

Pratiques exemplaires
Développement durable

Ressources Humaines

Soutien à l'économie

Communication

Relations extérieures

Membres : Philippe REVOL, Brice MAUCLERE,
Mireille CEZIAN, Denis AMBLARD, Arnaud RUCHE,
Laure ANDRÉOLETY et Elise LANDREAU



Centre socioculturel de Brignoud/Froges



Le centre socioculturel de Brignoud propose de nombreuses animations famille durant le mois de juillet répartie sur toute la semaine :

Lundis-Sorties

Sorties de proximité, balade au Marais de Montfort, découverte des berges de l'Isère à pied, en trottinette ou encore en vélo, préparez-vous à prendre un bon bol d'air frais.

Pour tout public, sur inscription et départ 14h au CSCB

Mardis-Jeux

Jeux d'eau pour les 0-5ans et jeux de société/d'extérieur pour les plus grands. Des moments ludiques à partager sans modération !

Pour tout public, entrée libre, de 14h30 à 17h00 au CSBC

Jeudis-Café des séniors

Jeux de société, films, balades,... des activités variées proposées aux séniors tous les jeudis après-midi

Pour les séniors uniquement, entrée libre, de 14h30 à 16h00 au CSCB

Vendredis-Pause transat

Rien de tel qu'un espace détente pour bien terminer la semaine. Café, livres, apéri-fruits, dessins, activités manuelles, composez-vous un instant relaxation sur mesure !

Pour tout public, entrée libre de 9h30 à 12h00 au CSCB

Les inscriptions se font auprès de l'accueil au 04 76 71 59 60 ou accueil@csc-brignoud.fr

Ludothèque & médiathèques rouvrent leurs portes et vous accueillent à partir du mardi 23 juin. Des aménagements spécifiques sont mis en place pour vous recevoir dans les meilleures conditions possibles. Vous avez des questions ? Besoin de conseils pour une réservation ? Pour toute demande, n'hésitez pas à contacter :

► médiathèque

04 76 71 54 54 - mediatheque@csc-brignoud.fr

► ludothèque

04 76 71 59 60 - ludotheque@csc-brignoud.fr

HORAIRES

Médiathèques

*Médiathèque de Brignoud /
Ludothèque:*

Mardi : 15h-18h30

Mercredi : 10h-12h

Vendredi : 15h-18h30

Médiathèque de Lancey :

Mercredi : 14h-18h

Samedi : 10h-12h



LE COMITÉ DE BELLEDONNE GRÉSIVAUDAN DU SECOURS POPULAIRE LANCE UN APPEL AUX DONS

Depuis le début de la crise du Covid-19, le comité de Belledonne Grésivaudan du Secours populaire français s'est mobilisé au moyen de multiples actions de solidarité (aide alimentaire, prévention, sensibilisation...) et dans le même temps a suivi scrupuleusement les consignes sanitaires du gouvernement pour endiguer l'épidémie. Cela a conduit à annuler les collectes auprès des partenaires, les vestiaires et tous les événements de collectes.

Le comité estime sa perte entre 15000 et 20000 €

C'est pourquoi le comité Belledonne Grésivaudan lance un appel aux dons financiers afin de pouvoir maintenir aujourd'hui et demain ses actions de solidarités. Vous pouvez adresser vos dons à Spf Comité Belledonne Grésivaudan 21 boulevard Jules Ferry

38190 VILLARD-BONNOT

Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt de 75% et pour cette année 2020 le plafond a été rehaussé à 1000 € au lieu de 552 €.



LE CENTRE MUSICAL ACCORDS EN ROUTE VERS 2020/2021

L'ouverture des cours pour adultes une grande nouveauté

Afin de répondre au plus juste aux demandes des habitants des communes fondatrices du SICAEM, Syndicat Inter Communal pour l'Animation et l'Enseignement Musical, le Centre Musical Accords, École de Musique de Froges, Le Versoud et Villard Bonnot se transforme et ouvre davantage ses portes aux adultes. Dès septembre prochain avec inscriptions dès à présent, le Centre Musical Accords proposera des cursus de Formation Instrumentale, de Formation Théorique « solfège » et/ou historique où chacun pourra trouver une réponse adaptée à ses demandes, à ses envies.

• **Cursus Instrument 1 + Orchestre** : pour celles et ceux qui souhaitent découvrir ou retrouver le goût du partage au sein d'un orchestre tout

en étant guidés par un professeur...

• **Cursus Théorique Formation Musicale** : pour celles et ceux qui souhaitent apprendre à déchiffrer pour que les partitions ne restent pas une abstraction...

• **Cursus Théorique Histoire de la Musique** : pour celles et ceux qui souhaitent découvrir par l'écoute l'évolution du langage musical : des premiers sons à la musique informatique...

CONTACT :

☎ 04 76 71 68 71

✉ secretariat.cmaccords@gmail.com / cmaccords.fr



LUNDI 13 JUILLET

FEU D'ARTIFICE

Stade Marius Marais

En raison de la COVID-19, le spectacle et le bal sont annulés, seulement un tirage de feu est prévu. Nous vous rappelons les gestes barrières, le feu cette année sera plus en hauteur afin de permettre aux habitants de le voir de chez soi.



SAMEDI 05 SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS

Salle des sports

Le forum des associations est de 14h à 17h en raison de la situation sanitaire l'organisation de ce forum pourra être revue en fonction des mesures gouvernementales de ces prochains mois.



Cette année le Cinétoiles situé à Champs-près-Froges en partenariat avec votre commune est annulé

